

Un siècle de Société suisse de tir de Paris

Autor(en): **Ceccarelli, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 141-143

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un siècle de Société suisse de tir de Paris

Gros plan sur cette association de tir qui a traversé les vicissitudes historiques du siècle dernier et qui a porté et porte encore haut le tir suisse en France.

Jean Ceccarelli*

Le dîner qui réunissait le 2 mars 1914, au restaurant Perret dans le 1^{er} arrondissement de Paris, messieurs Hartmann, Attinger, Benz, Delapraz, Rutz, Sigg et Zimmerli constitue l'acte de naissance de la Société suisse de tir de Paris (SSTP). En effet depuis les années 1880, l'activité tir était pratiquée par les citoyens suisses résidents de la région parisienne dans le cadre d'une section spécialisée de la Société suisse de gymnastique, créée à Paris en 1863. Mais les dîneurs du 2 mars souhaitaient " tirer autrement " et avaient constitué un comité d'initiative pour la constitution d'une société de tir autonome et responsable.

Une assemblée générale constitutive qui regroupe 43 participants est tenue le 2 avril 1914. César Delapraz est élu président de la société, dont la cotisation annuelle est fixée à 12 francs or (équivalent 200 de la monnaie française actuelle). À la réunion plénière du 8 avril 1914, la SSTP compte déjà 105 membres inscrits, et le programme des tirs de la saison 1914 est établi. Il prévoyait la participation de la nouvelle société de tir aux concours français de Maisons-Laffitte, Versailles et Rouen. Le 25 juillet 1914, la SSTP regroupait 125 membres provenant de divers horizons (Union sportive suisse, Union helvétique, Harmonie et chorale suisse, Société de l'harmonie tessinoise, diverses sociétés de tir françaises...). Elle effectuait ses tirs à Maisons-Laffitte où elle

disposait du matériel qui lui avait été gracieusement cédé par la Société suisse de gymnastique.

La Première Guerre mondiale éclate le 2 août 1914. C'est la dispersion des membres, les uns rentrant en Suisse, d'autres s'engageant dans les régiments de marche de la Légion étrangère. Les disponibilités en caisse de la société sont réparties et reversées à l'Ouvroir des blessés militaires et à la Société suisse d'entraide. Quatre membres de la SSTP tomberont au champ d'honneur et quatre autres seront blessés durant ce sanglant conflit.

Le 7 février 1920, une assemblée générale de réouverture se tient au Club commercial suisse, qui fait relancer l'activité de la société. Les tirs se déroulent toujours à Maisons-Laffitte. Cette année 1920 voit la participation de la société renaissante à la saison nationale française de tir (44 tireurs recevront des récompenses diverses). Les tirs s'effectuent alors au fusil réglementaire français modèle 1886 (Lebel), puisqu'une des clauses annexes du Traité de Versailles interdisait tout commerce international des armes et des munitions pendant 5 ans.

Le 12 décembre 1920, se tient le premier banquet d'honneur (le menu en était pantagruélique, nous rapporte l'historien), à l'issue duquel sont distribués les prix d'honneur de la première réelle saison de tir (la valeur globale des prix de tir distribués à cette occasion se monte à environ 9 000 francs de notre mon-



naie). En 1921, il est créé une section " Jeunes ", afin de donner à la jeune génération " le goût du noble exercice ".

Les tireurs de la SSTP se rendent très régulièrement aux épreuves cantonales diverses en Suisse, puisque très tôt les autorités de Berne s'enquière périodiquement de renseignements sur l'activité et les effectifs de cette société suisse. En 1924 pour la participation au tir fédéral d'Aarau (où la SSTP se classe 1^{ère} des sociétés suisses de tir à l'étranger), il est acquis un drapeau " offert par les dames et les demoiselles de la société " selon les usages de l'époque... Ce drapeau, fabriqué en Suisse (et livré avec un bicorn à plumes pour le porte-drapeaux), est inauguré le 18 avril 1924 au cours d'un vin d'honneur qui fut certainement très sympathique. Il défilait encore le 1^{er} Juillet 2000 à Morges pour le Tir fédéral 2000 à Bière.

En 1927 éclate au jour la crise larvée qui opposait certains membres au bureau sur des problèmes d'organi-



Une délégation de la SSTP lors du Tir fédéral de Bière en 2000.



Les Cent Suisses honoraient de leur présence le tir de Bière.

sation sportive. Les dissidents quittent la SSTP (forte de 307 adhérents) pour fonder les Carabiniers Suisses de Paris.

En 1936 d'importantes mesures de restrictions de détention d'armes sont promulguées par le gouvernement du Front populaire en direction des " nationalités étrangères ".

En 1938 monsieur Strucki, Ambassadeur de Suisse à Paris, ravi des bons résultats internationaux de la SSTP, effectue un important don personnel à la caisse des voyages de la société.

La vérité oblige à dire qu'en 1939 au tir de Lucerne, la SSTP est surclassée par les Carabiniers de Paris... Mais par la suite elle se rattrapera lors des tirs fédéraux de Coire (1941), Lausanne (1954), Berne (1958), Zurich (1969), où elle sera classée dans les meilleures.

En octobre 1939, dans le cadre des mesures administratives en temps de guerre, les 56 armes de la société sont remises (nettoyées et en parfait état) à la gendarmerie de Maisons-Laffitte. La SSTP résilie son bail et quitte le stand de tir en fin d'année. Les affres de la Seconde Guerre mondiale vont débiter.

En avril 1945 timide réouverture des compétitions. On parle aussi du remboursement des armes réquisitionnées en 1939 par les pouvoirs publics... Le dossier est toujours en suspens !

L'année 1949 voit la réintégration des Carabiniers dans la SSTP, la querelle de clocher est enfin close.

En 1962, monsieur Soldati, éminente personnalité suisse et ambassadeur à Paris est élu président d'honneur de la SSTP. La même année, la *Gazette des Carabiniers* précisait que la société pouvait être considérée comme la meilleure société suis-

se de tir de l'étranger. Ce diagnostic est corroboré en 1963 au tir fédéral de Zurich où la SSTP se classe 1^{ère} devant 17 autres sociétés suisses concurrentes. Le 10 octobre 1964, dans les salons de l'Aéro Club de France, monsieur Soldati, entouré des autorités

suisse en France et de notabilités françaises du monde du tir, préside les cérémonies du cinquantenaire de la société. Un banquet de 90 participants clôture ces festivités.

En 1968 la société n'occupe plus qu'un rang modeste dans le classement suisse des sociétés de tir de l'étranger. Le palmarès des tirs militaires nous fait placer au 15^e rang des sociétés étrangères. Dans ce morne environnement, à l'occasion d'un concours à Neuhausen qui permet de ramener quelques médailles, la délégation SSTP est invitée à visiter la manufacture SIG où sont assemblés les fusils d'assaut automatiques du modèle 57. Il est procédé aussi aux premiers essais " électroniques " par installation d'un interphone entre le pas de tir et la tranchée des 300 mètres, qui va désormais priver les tireurs des joies du paletage.

L'année 1975 verra la définition de l'écusson de la société. La SSTP est déclarée à la Préfecture " association étrangère autorisée par le ministère de l'Intérieur ".

Depuis 1990, réorganisation et relance des activités. Cette décennie de " rajeunissement " s'est

matérialisée par l'acquisition de résultats individuels éminents (champion de France à 300 m, première place au concours des Suisses de l'étranger aux tirs fédéraux de Winterthur et Thouné), par la participation régulière de délégations de la société aux différents tirs cantonaux et fédéraux.

Le " clou " en a été la présence au dernier tir fédéral de Bière en juillet 2000. La délégation SSTP, forte de 20 membres, si elle n'a pas atteint les sommets en matière de résultats internationaux, a eu l'immense privilège de défilé à Morges devant le public et les plus hautes autorités fédérales, lors de la clôture de cette prestigieuse manifestation sportive et populaire.



Les autorités fédérales et cantonales ouvrent le cortège.

2000 : une SSTP modernisée et rééquipée : informatisation complète, refonte des procédures, création d'une activité " pistolet d'ordonnance ", renouvellement intégral des armes d'épaule, échanges réguliers et cordiaux avec le Département fédéral de la défense ainsi qu'avec la Fédération suisse de tir. Désormais, le " tir suisse " se pratique à la Société suisse de tir de Paris dans les mêmes conditions qu'en Suisse. L'avenir de la société sera fait de ce que les membres en décideront par leur motivation sportive, leur assiduité et leur esprit de convivialité et de camaraderie. À ce jour le président et le comité de direction n'enregistrent pas d'inquiétude...

* commission " Histoire et patrimoine "



La SSTP organise des tirs au FA 57, FA 90 et Mousqueton 31.

Société suisse de tir de Paris
Tir national de Versailles
Route de Saint-Cyr
78000 Versailles